

Conclusion

En tant qu'établissement public scientifique et technique, l'INRA a pour mission de mener des recherches appliquées scientifiquement validées et utiles à ses partenaires. Cette double exigence se retrouve dans le croisement entre l'organisation de ses départements, structurés essentiellement autour de disciplines scientifiques bien identifiées, et ses objectifs stratégiques, orientés par rapport aux besoins de la société. L'histoire des relations entre l'Agriculture biologique et l'INRA est mouvementée, faite d'incompréhensions mutuelles et il a fallu de nombreuses années pour que les esprits évoluent de part et d'autre : nous avons tenté de nous en expliquer franchement dans ce document. Aujourd'hui, les conditions semblent remplies pour qu'un partenariat fructueux s'engage, dans le respect du métier de chacun. Ce document voudrait en être un témoignage.

Après une analyse sans complaisance de la réalité de l'Agriculture biologique et des acquis et évolutions de l'INRA, la stratégie de l'Institut a été présentée, définissant trois objectifs et trois champs dans lesquels il compte s'engager. Cette approche globale témoigne de la volonté de dépasser une somme de contributions disciplinaires et ponctuelles et de les intégrer à une démarche d'ensemble associant les différentes disciplines et les divers partenaires.

L'Agriculture biologique apparaît désormais aux yeux de tous comme innovante. A la fois "prototype" et banc d'essai de systèmes de production plus durables, elle amène les chercheurs à relever des défis scientifiques et techniques réels. Mais pour y parvenir, il faut mentionner qu'au chapitre des défis devra nécessairement figurer une évolution des modalités d'évaluation de la recherche sur l'Agriculture biologique. Le présent document vise à fournir une base de discussion, d'une part en interne au sein des départements scientifiques et entre les chercheurs intéressés, d'autre part avec nos partenaires, en vue de faire valider une démarche nationale cohérente. ■

6 Méthode de travail mise en œuvre pour le programme de recherche sur les Appellations d'origine contrôlée

En 1993, l'organisation à l'INRA d'un programme sur les produits d'AOC apparaissait aussi difficile que celui d'un programme sur l'Agriculture biologique. Il a été réalisé avec succès en partenariat avec l'INAO et les syndicats de produits à partir d'une démarche qui pourrait être utilisée dans le cadre de l'Agriculture biologique.

Le dispositif a rassemblé des chercheurs de différentes disciplines concernées par le sujet de près ou de loin, et a construit avec les partenaires un cadre commun de description du système, des questions posées, des thèmes et travaux potentiels. Un langage commun a ainsi pu émerger.

A partir de ce cadre a été lancé un appel d'offre ciblé vers les chercheurs concernés et engagés dans cette réflexion, puis élargi à l'ensemble des équipes intéressées. Des équipes de recherche de disciplines techniques et socio-économiques et des partenaires professionnels ont été associés sur des terrains communs.

Un comité scientifique et un comité de pilotage communs entre l'INRA et l'INAO se sont assurés de la cohérence et la validité scientifique des travaux. Au niveau du terrain, les partenaires professionnels ont été présents dans les projets. La valorisation des travaux a enfin été organisée collectivement (séminaires, colloques).